

COMMERCE MONTRÉAL

PER
C-621

COMMERCE MONTREAL, VOL. XXXV, no 7, 20 novembre 1978

La Chambre et la question constitutionnelle

Les 2, 3 et 4 novembre dernier se tenait le congrès annuel de la Chambre de commerce de la province au cours duquel les discussions ont porté, entre autres, sur la position constitutionnelle de cet organisme, fédération provinciale des Chambres de commerce. Le président de la Chambre, monsieur Yves Guérard, qui participait à ce congrès à titre de délégué, a résumé ainsi la position de la Chambre de commerce de Montréal en précisant qu'elle ne lui apparaissait pas nécessairement incompatible avec la position de la Chambre provinciale, tout en demeurant différente.

"La Chambre de commerce de Montréal ne prend pas de position globale sur la question constitutionnelle et se limite à des interventions ponctuelles sur des aspects directement reliés à son champ de compétence", a souligné monsieur Guérard, qui a poursuivi en rappelant que:

"Chaque citoyen doit pouvoir exprimer démocratiquement un choix global lors du référendum, selon son appréciation personnelle du poids qu'il convient d'accorder à divers facteurs tant économiques que non-économiques. La Chambre n'entend pas imposer une

pondération qui, d'ailleurs, pourrait difficilement intégrer une appréciation du poids des facteurs non-économiques. La Chambre augmentera sa crédibilité en posant les bonnes questions et en explicitant clairement les conséquences de tel ou tel choix sans tenter de substituer à des décisions de nature personnelle une conclusion globale reflétant sa propre pondération de l'ensemble des facteurs."

Le président a également souligné la difficulté d'une prise de position globale alors que les positions des principaux protagonistes demeurent changeantes et influencées par les considérations tactiques qui président à toute négociation.

Par contre, a-t-il rappelé, selon sa charte, la Chambre a pour but "de contribuer à l'essor économique et à la prospérité du milieu dans le respect des valeurs humaines et sociales et de communauté"; elle ne saurait donc rester à l'écart du débat constitutionnel. Tout en continuant de consacrer ses ressources et ses énergies en priorité à la stimulation économique, il lui est possible d'identifier des domaines particuliers à caractère économique, qui présentent un intérêt permanent pour le bon fonctionnement des entreprises, quelle que soit l'évolution constitutionnelle. De telles interventions ponctuelles sont en conformité avec ses objectifs d'éducation économique et contribueront davantage à éclairer le débat qu'une prise de position globale.

Ces interventions auront pour objectif de faire prendre conscience au plus grand nombre d'individus possible, de l'importance des implications concrètes d'un certain nombre de projets politiques ou de propositions



Déjeuner-causerie
Mardi, 28 novembre 78

Le conférencier

MME JEANNE SAUVÉ
ministre fédéral
des Communications

suite à la page 3

LES NOUVEAUX MEMBRES

Sociétés

BRAULT, GUY, O'BRIEN INC.

Délégués: Yves Cousineau
Simon P. Sénécal
Robert Letellier
Yvon Renaud
Fred R. Whittall

SIBO INC.

Délégués: Florian Gendron
Guy Mc Nicoll

Pierre Brouillard
Sylvain Gendron

SPINNING CRAFT CO. LTD

Délégués: Pierre Lavallée
Paul Lavallée
Gérard Laplante

Individus

BEAUPRE, Gilles

BOUCHARD, Jean-Charles

BRUNET, Jacques

GIRARD, Danielle

LAMOTHE, Claude

MARIN, Michel

PERESSINI, Roberta

SYLVESTRE, Claire

TERRIER, Jean-Claude

Séminaire sur le franchising aux HEC

La Chambre de commerce du district de Montréal était récemment invitée à un séminaire sur le "franchising" au Canada, organisé, sous les auspices des HEC, par la société Eurac, en la personne de son vice-président, monsieur André Censier à l'attention d'hommes d'affaires français. Divers dirigeants de grandes, moyennes et petites entreprises canadiennes et françaises ainsi que des représentants du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce y participaient à titre de conférenciers ou d'intervenants pour exposer les caractéristiques du système et expliquer certaines pratiques déjà en cours.

Nous rappelons à cette occasion que la Chambre avait elle-même organisée en octobre 1977 en collaboration avec le gouvernement provincial un colloque PME — France-Québec — pour envisager avec des partenaires français les possibilités de coopération industrielle. Les discussions se sont alors surtout orientées autour de la fabrication sous licence.

Pour plus de détails sur le séminaire et le colloque, s'adresser à Gilles Laprise, 866-2861 poste 53.

- TRANSITAIRES INTERNATIONAUX
- COURTIERS EN DOUANES
- CONSEILLERS EN DOUANES
- FRET AÉRIEN ET CONSOLIDATION
- ENTREPÔSAGE
- EMBALLAGE POUR EXPORTATION
- SERVICE DE CONTAINERS
- ASSURANCE TRANSPORTS

Service de groupage
maritime et aérien
import-export.

Représentation internationale



**St-Arnaud
Bergevin
Limitée**

410, RUE ST-NICOLAS,
MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 2P5,
SIÈGE SOCIAL TÉLÉPHONE (514) 285-1500
CÂBLE: BLACKSTAR MONTRÉAL
TÉLEX 05-25176

Succursales et compagnies affiliées dans les villes suivantes:

- Montréal • Aéroport de Dorval • Ville Lasalle • Dorval • Pointe-Claire
- Mirabel • Lacolle • Phillipsburg • Québec • Sept-Îles • St-Jérôme
- St-Jean (Québec) • Les Saules (Québec) • Toronto • Agincourt
- Oakville • Toronto International Airport

COMMERCE MONTREAL est l'organe officiel de la Chambre de commerce du district de Montréal



Le bureau de direction 1978-1979: Yves Guérard, président — J.V. Raymond Cyr — Dan V. Pleshoyano — Jacques Deschênes — Jacques Douville — Guy J. Desmarais — Albert Hudon — Jean-Michel Paris — Pierre Lortie.

Le conseil d'administration: Marc Bovet — Paul Desrochers — Gilles Fontaine — Pierre Fréchette — Stephen Jarislowsky — Daniel Johnson — Georges Lafond — Pierre Laurin — François Leclerc — Jean Machabée — Claude Marceau — Yvon H. Masse — Raymond Morcel — Philip O'Brien — André Riendeau — Louis Rousseau — Jeannine Guillevin-Wood.

Le secrétariat: Claude Beaugard, directeur général

La Chambre de commerce du district de Montréal, 1080 côte du Beaver Hall, 6e étage, Montréal, Qué. - H2Z 1T1 (866-2861)

suite de la page 1

spécifiques. Les interventions viseront notamment à faire réaliser qu'il y a un prix à payer inhérent à la recherche de tout changement, sans que la Chambre ait nécessairement à se prononcer sur la désirabilité des changements en cause, ni sur le bilan des avantages et des inconvénients qu'ils pourraient comporter.

On sait que le rapport du comité spécial de la Chambre provinciale sur la question constitutionnelle, qui comportait des recommandations spécifiques (voir p.6) a été adopté globalement par le Congrès, après quelques interventions de délégués portant surtout sur l'opportunité de se prononcer alors que le débat constitutionnel est en pleine évolution. Les délégués de la Chambre de commerce de Montréal, compte tenu de la position adoptée par leur Conseil d'administration, ont estimé devoir s'abstenir de voter sur la proposition d'adoption globale du rapport; si les recommandations spécifiques qu'il contenait avaient été mises aux voix l'une après l'autre, ils auraient pu se prononcer sur celles qui sont directement

reliées au champ de compétence de la Chambre de commerce de Montréal, tel que déterminé par son Conseil d'administration.

La Chambre de commerce de Montréal considère qu'en raison de la complexité de la question, une prise de position globale suppose un jugement porté au terme d'analyses et de recherches dans des domaines pour lesquels elle ne se reconnaît pas de compétence particulière. La situation est différente en ce qui a trait à des interventions ponctuelles dans des domaines qui concernent plus directement les hommes d'affaires et qui relèvent explicitement du mandat de la Chambre. A cette fin, un comité a été créé sous la présidence de monsieur Claude Marceau, administrateur de la Chambre, qui a pour mandat de coordonner les études requises pour la constitution de dossiers sur un certain nombre de sujets touchant les domaines retenus par la Chambre comme présentant un intérêt particulier. Deux interventions ont d'ailleurs été publiées en septembre et en octobre derniers dans Commerce Montréal, portant respectivement sur l'équilibre des économies régionales et sur la question monétaire.

416 ouest, Jean-Talon

279-7337



Fleuriste Valois



Pour continuer à bien vous servir et à mériter votre confiance, Armand a décidé de s'associer avec Robert Ternisien qui ne saurait manquer de vous donner satisfaction.

dufresne farley et associés

ingénieurs-conseils

gilles dufresne ing b sc a

fred e. farley.ing b sc a

Chauffage — Plomberie — Climatisation Réfrigération —
Electricité — Expertises — Études énergétiques

200 ouest, rue Sauvé

H3L 1Y9

tél.: 384-0440

Le gouvernement du Canada publiait récemment deux études en guise de contribution à la discussion publique:

Les réalités commerciales au Canada et la question de la 'souveraineté-association'

Si vous voulez obtenir ces études ou celles à venir, veuillez cocher et nous retourner à:

Gouvernement du Canada
CIUC (Publications)
C.P. 430
Succursale DeLorimier
Montréal (Québec)
H2H 2N7

La souveraineté-association — les contradictions

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Colloque sur

Les perspectives économiques québécoises pour 1979

organisé par

AmbaQ

L'Association des MBA du Québec

Le mercredi 6 décembre à 9h.
à l'hôtel Hyatt Regence

CONFERENCIERS

- Judith Maxwell
C.D. Howe Research Institute
- Léon Courville
Ecole des Hautes Etudes Commerciales
- Yvan Allaire
Université du Québec à Montréal
- Claude Rondeau
Université Laval
- Jean-Marc Landry
Lévesque, Beaubien Inc.

PANELISTES

- Claude Castonguay
Impériale Compagnie d'Assurance-Vie
- Pierre Goyette
Consolidated Bathurst
- Stephen Jarislowsky
Jarislowsky, Fraser & Co. Ltd
- Bernard Lamarre
Lavalin Inc.
- Pierre Lessard
Provigo

Les frais d'inscription sont de \$50.00 pour les membres de l'AMBAQ et de \$75.00 pour les non-membres. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'AMBAQ à 282-1268.

Les perspectives économiques québécoises pour 1979 le mercredi 6 décembre à 9h.

Nom _____ Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____ Code _____ Tél _____

() ci-joint un chèque au montant de \$ ___ à l'ordre de l'Association des MBA
du Québec, 315 est, boul. Dorchester, ste 1800 Montréal, Qué. H2X 3P3

de Grandpré, Colas, Amyot, Lesage, Deschênes et Godin

Avocats

2501, Tour de la Bourse, Place Victoria
C.P. 108, Montréal H4Z 1C2

Téléphone: 878-4311

TAUX AVANTAGEUX

Prêts personnels et hypothécaires
Caisse populaire St-Jean-Berchmans
2050, boulevard Rosemont
Stationnement facile - 274-5505

Jean Bérard, secrétaire-gérant

FAGUY

Onan

ELECTRICITE D'URGENCE POUR INDUSTRIES,
COMMERCES ET RESIDENCES



PENSEZ-Y!

750 Montée de Liesse, Montréal 341-3610

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
et MÉDECINE PRÉVENTIVE

des milliers de personnes ont
bénéficié des services EPIC
depuis 10 ans et vous ?

ÉPIC/ST-ZOTIQUE 374-1480
ÉPIC/DESJARDINS



Présence de la Chambre

13 octobre

A l'émission télévisée "Response" (CBMT), le directeur général était invité à commenter l'état des relations entre francophones et anglophones au Québec, notamment à partir de son point d'observation, la communauté des affaires de Montréal. Les deux autres panelistes étaient madame Lise Bissonnette, éditorialiste au journal Le Devoir, et monsieur Pierre Olivier, intervieweur, dans un rôle inhabituel d'interviewé. Entre autres considérations, monsieur Beauregard a signalé qu'à son avis les relations entre anglophones et francophones sont plus fréquentes et plus intenses qu'il y a quelques années; à court terme, cela signifie plus d'occasions d'accrochages et de tensions, alors qu'à moyen terme cela devrait engendrer une action mieux concertée pour le développement socio-économique de Montréal.

4 novembre

Le président de la Chambre était interviewé à l'émission télévisée Hebdo-Samedi (CBFT) sur le livre et sur le phénomène "Small is Beautiful". L'occasion a été saisie de démontrer les progrès accomplis par les sociétés avancées, dont la nôtre, où le "Small is Beautiful" est pris en considéra-

tion, sans être instauré en norme absolue de l'excellence et du progrès. Le président de la Chambre a signalé qu'en regard des géants que sont les principaux concurrents de nos grandes entreprises nationales, ces dernières sont encore trop belles! Par ailleurs, le secteur gouvernemental, toujours selon ce nouveau critère d'esthétisme du "Small is Beautiful", pourrait sérieusement songer à se refaire une beauté...

17 novembre

A l'émission télévisée "Consommateur Plus", de Radio-Canada, le président du Conseil de la Chambre, monsieur J.V. Raymond Cyr, a fait valoir avec force de sérieuses préoccupations à l'égard de la situation des sièges sociaux à Montréal. Ces derniers sont en perte de vitesse. Les causes, par ordre chronologique: le mouvement naturel vers l'Ouest, la crise de 1970, la détérioration des services publics en 1972, la Loi 22, l'élection du Parti québécois, la Loi 101. Avec le budget Parizeau, a-t-on planté le dernier clou du cercueil des sièges sociaux, se demande monsieur Cyr? Aussi dit-il agréer d'emblée la suggestion émise en avril dernier par le ministre Landry de tenir un minisommet sur les sièges sociaux. En fait, il y a urgence.

CERTIFICATS

10 $\frac{1}{2}$ % 5 ANS
 $\frac{1}{4}$ % 3-4 ANS

**PLACEMENT ET INTÉRÊTS GARANTIS
AUCUNS FRAIS**

Dépôt minimum de \$500.

D'autres options à
des taux forts sont offerts

UN ATOUT DANS VOTRE VIE

Fiduciaires

LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253, av. McGill College, Montréal, tél.: 878-3351

AVANT D'INVESTIR
AILLEURS PARLEZ À
JEAN BÉLAIR
À 878-3351

Clarkson, Gordon & Co

Comptables Agréés

630, boul. Dorchester ouest, Montréal, Canada H3B 1T9

C. C. Bismuth	C. W. Bissegger	T. R. Burpee
M. Camirand	H. M. Caron	L. J. Carrière
G. Chamberland	J. P. Delisle	M. M. Domanski
G. Fréchette	S. R. Gagné	R. Germain
J. P. Graveline	G. Limoges	M. A. Mackenzie
R. J. Messier	J. D. Morrison	R. K. Palmer
J. J. Peacock	R. Pearl	W. J. Smith

Associés-résidents

Téléphone (514) 875-6060

Position constitutionnelle de la C.C.P.Q.

Lors de son récent congrès, la Chambre de commerce de la province de Québec (C.C.P.Q.), fédération des Chambres locales, a adopté les recommandations suivantes. La Chambre de Montréal a préféré, pour sa part, explorer d'autres avenues, comme son président l'explique en première page.

8.2 Recommandations quant à la réorganisation de l'association fédérale canadienne

- 8.2.1 Rapatrier la constitution canadienne.
- 8.2.2 Confier aux législatures des provinces les pouvoirs résiduels dans la nouvelle constitution.
- 8.2.3 Soumettre le pouvoir déclaratoire du gouvernement central (celui de déclarer qu'un projet est dans l'intérêt national) à l'approbation formelle d'une majorité simple des provinces dont doivent faire obligatoirement parties le Québec et l'Ontario et la province concernée si l'exercice de ce pouvoir vise son territoire exclusivement.
- 8.2.4 Attribuer aux provinces l'exercice d'un droit d'option sur l'administration des secteurs où le gouvernement fédéral aura la compétence législative exclusive à l'exception de la monnaie, de la défense nationale, de la politique extérieure et de l'administration du service des postes. L'exercice de ce droit comporte le pouvoir de percevoir directement les impôts nécessaires.
- 8.2.5. Soumettre l'élaboration des politiques monétaires et tarifaires, dont la compétence relèvera exclusivement du gouvernement central, à des consulta-

tions formelles avec les provinces. Ces politiques devront tenir compte des opinions formulées, de la diversité de l'état de développement de l'économie des provinces.

- 8.2.6 Soumettre les politiques fiscales des gouvernements fédéral et provinciaux à des consultations formelles. Ces politiques devront tenir compte du degré des responsabilités administratives des provinces.
- 8.2.7 Prévoir, dans l'éventualité où des événements extérieurs nécessiteraient une réorientation ou une réorganisation radicale de l'économie d'une province, que cette province puisse obtenir, après avoir obtenu l'accord des gouvernements fédéral et provinciaux et pour une période déterminée, un régime de conditions spéciales de la Banque du Canada pour financer cette réorientation ou ce recyclage.

8.3 Conclusions aux recommandations

Nos recommandations, la Chambre en est très consciente, ne couvrent pas l'ensemble de la réforme constitutionnelle, ni même la question fondamentale du partage des pouvoirs. Elles visent plutôt à définir un cadre s'appuyant sur les postulats et sur les données économiques afin de structurer une nouvelle association fédérale au Canada qui puisse satisfaire nos aspirations culturelles et économiques, celles de nos associés, corriger les failles du système actuel, réaliser une nouvelle union et le faire sans hypothéquer irrémédiablement notre avenir.

Les congés des fêtes

Les lundis 26 décembre 1978 et 2 janvier 1979 ne sont pas des jours fériés. Il n'y a aucune obligation légale pour l'employeur de fermer son établissement à ces dates, à moins d'entente ou de contrat de travail à cet effet. Cependant la tendance laisse prévoir que la majorité des entreprises fermeront le lendemain de Noël et qu'une moindre proportion fermeront également le 2 janvier.

Il y aura donc fermeture les jours suivants:

- 26 décembre 1978 et 2 janvier 1979: les services municipaux et ceux du gouverne-

ment provincial, ainsi que les cours de justice;

- 26 décembre seulement: les banques, la poste et les bureaux du gouvernement fédéral, ainsi que la Bourse de Montréal.

Fermeture dans le secteur privé:

	employés de bureau	employés payés à l'heure
mardi 26/12/78	86%	82%
mardi 02/01/79	53%	63%

Pour plus de détails, appeler notre service de renseignements, 866-2861.

3ième visite industrielle: Usine de filtration Charles-J. Des Bailleurs

Jeudi, le 7 décembre 1978

PROGRAMME:

13h15 Départ de la Maison du Commerce
1080, côte du Beaver Hall

16h Goûter sur place

17h Retour à Montréal

Coût de la visite: \$10.00

Dominique Toussaint et Michel Gagné, ingénieurs de la ville de Montréal, seront là pour guider la visite et répondre à vos questions. La construction de l'Usine Des Bailleurs fait partie du programme de traitement des eaux de la ville de Montréal et en constitue le plus important projet d'investissements. L'installation est la plus moderne du monde et la plus importante après celle de Moscou. Les ingénieurs qui l'ont réalisée ont fait appel aux techniques de pointe du génie chimique, mécanique, électrique et informatique.



Renseignements: Danielle Lalonde, 866-2861.

Subvention à l'embauche

La Chambre de commerce de Montréal, ayant toujours à l'esprit la préoccupation de favoriser et de stimuler la bonne marche des affaires, s'est encore une fois associée par entente à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, afin de faire profiter ses membres d'un programme d'embauche de jeunes travailleurs de 15 à 25 ans.

La situation difficile de l'emploi chez nos jeunes ainsi que la conjoncture économique actuelle ont incité la Chambre à passer une telle entente, afin d'activer encore cette année la bonne marche du Programme de formation et d'expérience professionnelles (P.F.E.P.). Ce programme offre à l'employeur des avantages appréciables, tout en lui donnant l'occasion de s'engager et d'investir dans l'avenir des jeunes du milieu. Cet investissement à frais partagés se concrétise de la façon suivante:

- remboursement de 50% du salaire de l'employé(e) ou \$1.50 l'heure (le moindre des deux) ou encore un maximum de \$1,560 pour une période de 26 semaines;
- sélection adéquate des candidats(es) par les Centres de main-d'oeuvre du Canada, favorisant et facilitant votre choix final;

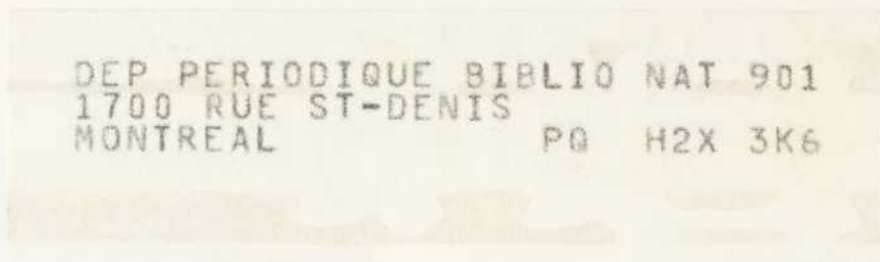
- réduction au strict minimum des formulaires;
- développement chez les employés éventuels d'une attitude positive face au travail;
- évaluation préalable par l'employeur d'employés permanents éventuels.

La Chambre est convaincue qu'un tel effort concerté du milieu des affaires et du gouvernement ne peut qu'être profitable aux jeunes qui éprouvent de la difficulté à s'intégrer avec succès au marché du travail de la région métropolitaine. Il est aussi dans l'intérêt du secteur privé de créer des emplois, dans un régime d'économie mixte où l'on ne doit pas tout attendre des gouvernements.

La Chambre offre ce programme pour une troisième année consécutive. Le succès étonnant des années précédentes a incité le gouvernement à utiliser plus largement les services de la Chambre. Il met donc cette fois-ci près d'un demi million de dollars à votre disposition, par notre intermédiaire.

Pour plus de renseignements à ce sujet, communiquer avec Pierre Du Mesnil, 866-2861.

HÂTEZ-VOUS: premiers arrivés, premiers servis.



COMMERCE MONTREAL
La Maison du Commerce
1080, côte du Beaver Hill
Montréal H2Z 1H1
Tél. 866-2861

Déjeuners-causeries (L'hôtel Windsor a 100 ans — Nos déjeuners, 35)

M. Antoine Turmel
Président
Provigo Inc.

Le \$190,000 qui représente le chiffre d'affaires de DENAULT en 1945, PROVIGO le réalise aujourd'hui toutes les dix minutes.

Déjeuner-causerie du 31 octobre

M. Arthur De Palma
Président
A.J. De Palma
Président du Comité d'accueil des invités d'honneur

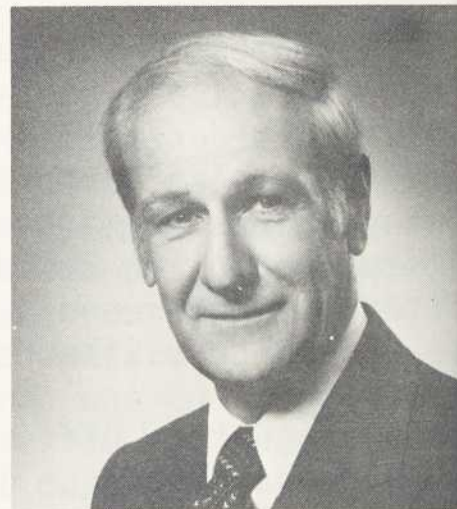


Le 5 décembre

Me Louis-Philippe de Grandpré
Avocat
De Grandpré Colas
Amyot Lesage Deschênes
& Godin



M. Gaston Boucher
Ingénieur
Hydro-Québec
Président du Comité de réception



La compagnie CP Air a remis deux (2) billets d'avion aller-retour pour une destination desservie par les lignes CP Air. Monsieur Marc Paradis de la Standard Paper Box est l'heureux gagnant du tirage effectué à la suite de la vente des 200 premiers carnets d'abonnement aux déjeuners-causeries.

Tirage



Nous profitons de cette occasion pour féliciter le comité de la mise en marché des déjeuners-causeries, lequel a déjà vendu à ce jour — 7 novembre 1978 — 395 carnets d'abonnement, une nette progression par rapport aux ventes de l'année dernière à la même date.

Nous vous rappelons que seuls les acheteurs de carnets peuvent participer au tirage de CP Air.

Réservations

On peut réserver une table jusqu'au lundi midi (minimum de cinq invités) en appelant, à la Chambre de commerce de Montréal, Danielle Lalonde, 866-2861. Nous avons une garantie à respecter quant au nombre de convives; nous vous prions donc de respecter la vôtre.